

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA BOUCLE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 1er JUIN 2023

23-11) Rapport d'activité 2022 de la crèche A pas de loup

Nombre de membres : en exercice : 24 - présents : 14 - votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 1er juin, à douze heures, le Comité syndical, légalement convoqué le cinq mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à la mairie de Montesson sous la présidence de Mme Huguette FOUCHÉ, Présidente.

Étaient présents :

- Ville de Carrières-sur-Seine : Mme Marie-Ange DUSSOUS, Mme Agnès CONESA-ROUAT, Mme Aline LE GUILLOUX membres titulaires,
- Ville de Chatou : Mme Véronique CHANTEGRELET, Vice-présidente, Mme Dominique BAUD, membre titulaire, M.François SCHMITT, membre suppléant
- Ville de Croissy-Sur-Seine : Mme KATERINE NOEL, Deuxième Vice-présidente, Mme Françoise ANDRÉ
- Ville de Montesson : Mme Françoise FABRER, Mme Marie-Christine PERUCCA, membres titulaires,
- Ville du Vésinet : M. Didier GUEREMY, membres titulaire, M.Peter FELLBOM, membre suppléant
- Ville de Sartrouville : Mme LE DIVENACH membres suppléant

Étaient absents (membres titulaires) :

- Ville de Chatou : M.Olivier LASSAL
- Ville de Croissy-sur-Seine : Mme Geneviève POUZET
- Ville du Vésinet : Mme Salma BELOUAH, Mme Catherine LE ROUX
- Ville de Houilles : M.Benoît PARIS, Mme Isabelle LE LANN CONSTANS, Mme Céline PRIM
- Ville de Maisons-Laffitte : Mme Marie-Liesse SALIN, Mme Ingrid COUTANT et M. Arthur DEHAENE
- Ville de Sartrouville : Mme Emmanuelle AUBRUN. Mme Dolorès RODRIGUES, Mme Arlette LEBERT

Mme Françoise ANDRÉ est désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-075-2478-09535-20230601-23_11-0E

Le Comité syndical,

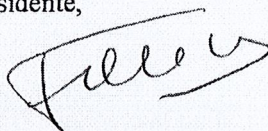
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Article unique : prend acte du rapport d'activité de la crèche A pas de loup pour l'année 2022 conformément au document annexé à la présente délibération

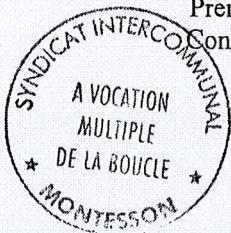
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 1er juin 2023.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-
préfecture
de Saint-Germain-en-Laye le 16/06/2023
et de la publication le 16/06/2023
La Présidente,

La Présidente,



Hugette FOUCHÉ
Premier Maire-adjoint de Montesson
Conseillère régionale d'Île-de-France



REÇU EN PREFECTURE
Le 16/06/2023
Application agréée E-legalite.com

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA BOUCLE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 1er JUIN 2023

23-12) Adoption du règlement intérieur de la crèche des Petits maraichers

Nombre de membres : en exercice : 24 - présents : 14 - votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 1er juin , à douze heures, le Comité syndical, légalement convoqué le cinq mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à la mairie de Montesson sous la présidence de Mme Huguette FOUCHÉ, Présidente.

Étaient présents :

- Ville de Carrières-sur-Seine : Mme Marie-Ange DUSSOUS, Mme Agnès CONESA-ROUAT, Mme Aline LE GUILLOUX membres titulaires,
- Ville de Chatou : Mme Véronique CHANTEGRELET, Vice-présidente, Mme Dominique BAUD , membre titulaire, M.François SCHMITT, membre suppléant
- Ville de Croissy-Sur-Seine : Mme KATERINE NOEL, Deuxième Vice-présidente, Mme Françoise ANDRÉ
- Ville de Montesson : Mme Françoise FABRER, Mme Marie-Christine PERUCCA, membres titulaires,
- Ville du Vésinet : M. Didier GUEREMY, membres titulaire, M.Peter FELLBOM, membre suppléant
- Ville de Sartrouville :Mme LE DIVENACH membres suppléant

Étaient absents (membres titulaires) :

- Ville de Chatou : M.Olivier LASSAL
- Ville de Croissy-sur-Seine : Mme Geneviève POUZET
- Ville du Vésinet : Mme Salma BELOUAH, Mme Catherine LE ROUX
- Ville de Houilles : M.Benoit PARIS, Mme Isabelle LE LANN CONSTANS, Mme Céline PRIM
- Ville de Maisons-Laffitte : Mme Marie-Liesse SALIN, Mme Ingrid COUTANT et M. Arthur DEHAENE
- Ville de Sartrouville : Mme Emmanuelle AUBRUN. Mme Dolorès RODRIGUES, Mme Arlette LEBERT

Mme Françoise ANDRÉ est désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/06/2023

Application agréée e.legalite.com

95_DE-076-247896508-20230601-23_12-08

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant la nécessité d'actualiser le règlement intérieur suite aux évolutions contextuelles,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

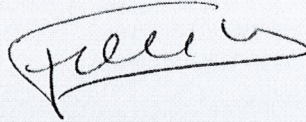
Article 1 : approuve la modification du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans,

Article 2 : autorise la Présidente du SIVOM à signer le règlement intérieur ainsi modifié et tout document afférent

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 1er juin 2023.

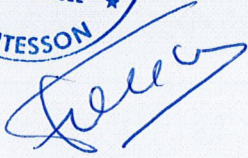
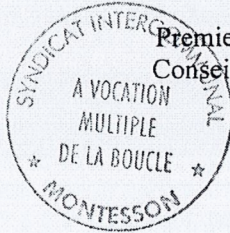
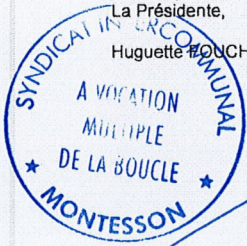
Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-
préfecture
de Saint-Germain-en-Laye le 16/06/2023
et de la publication le 16/06/2023
La Présidente,

La Présidente,



Huguette FOUCHÉ
Premier Maire-adjoint de Montesson
Conseillère régionale d'Île-de-France

Huguette FOUCHÉ



REÇU EN PREFECTURE

le 16/06/2023

Application agréée E-legalite.com

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA BOUCLE

23-13) - Crèche des Petits maraichers : renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour la période 2023-26

Nombre de membres : en exercice : 24 - présents : 14 - votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 1er juin, à douze heures, le Comité syndical, légalement convoqué le cinq mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à la mairie de Montesson sous la présidence de Mme Huguette FOUCHÉ, Présidente.

Étaient présents :

- Ville de Carrières-sur-Seine : Mme Marie-Ange DUSSOUS, Mme Agnès CONESA-ROUAT, Mme Aline LE GUILLOUX membres titulaires,
- Ville de Chatou : Mme Véronique CHANTEGRELET, Vice-présidente, Mme Dominique BAUD, membre titulaire, M.François SCHMITT, membre suppléant
- Ville de Croissy-Sur-Seine : Mme KATERINE NOEL, Deuxième Vice-présidente, Mme Françoise ANDRÉ
- Ville de Montesson : Mme Françoise FABRER, Mme Marie-Christine PERUCCA, membres titulaires,
- Ville du Vésinet : M. Didier GUEREMY, membres titulaire, M.Peter FELLBOM, membre suppléant
- Ville de Sartrouville : Mme LE DIVENACH membres suppléant

Étaient absents (membres titulaires) :

- Ville de Chatou : M.Olivier LASSAL
- Ville de Croissy-sur-Seine : Mme Geneviève POUZET
- Ville du Vésinet : Mme Salma BELOUAH, Mme Catherine LE ROUX
- Ville de Houilles : M.Benoit PARIS, Mme Isabelle LE LANN CONSTANS, Mme Céline PRIM
- Ville de Maisons-Laffitte : Mme Marie-Liesse SALIN, Mme Ingrid COUTANT et M. Arthur DEHAENE
- Ville de Sartrouville : Mme Emmanuelle AUBRUN. Mme Dolorès RODRIGUES, Mme Arlette LEBERT

Mme Françoise ANDRÉ est désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/06/2023

Application agréée : f.legatis.com

39_DE-076-247898535-20230601-23_13-DE

Le comité syndical

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler la convention d'objectifs et de financement des établissements d'accueil du jeune enfant de 0 à 6 ans avec la CAF des Yvelines pour la période 2022/2026

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Article 1 : approuve la convention d'objectifs et de financement de l'établissement d'accueil du jeune enfant de 0 à 6 ans avec la CAF des Yvelines pour la période 2023/2026 concernant la structure d'accueil « Les Petits Maraichers »

Article 2 : autorise la Présidente du SIVOM à signer tous les documents afférents à ce dossier et les avenants ultérieurs.

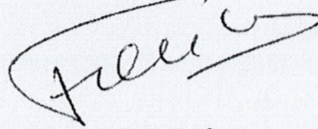
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 1er juin 2023.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-
préfecture
de Saint-Germain-en-Laye le
et de la publication le
Présidente,

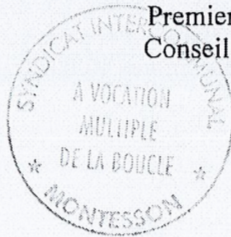
16/06/2023
16/06/2023

Huguette FOUCHÉ

La Présidente,



Huguette FOUCHÉ
Premier Maire-adjoint de Montesson
Conseillère régionale d'Île-de-France



REÇU EN PREFECTURE

le 16/06/2023

Application agréée E.legalite.com

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA BOUCLE

23-14) - Participations fiscalisées des communes aux charges intercommunales – Exercice 2023.

Nombre de membres : en exercice : 24 - présents : 14 - votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 1er juin, à douze heures, le Comité syndical, légalement convoqué le cinq mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à la mairie de Montesson sous la présidence de Mme Huguette FOUCHÉ, Présidente.

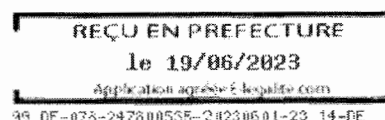
Étaient présents :

- Ville de Carrières-sur-Seine : Mme Marie-Ange DUSSOUS, Mme Agnès CONESA-ROUAT, Mme Aline LE GUILLOUX membres titulaires,
- Ville de Chatou : Mme Véronique CHANTEGRELET, Vice-présidente, Mme Dominique BAUD, membre titulaire, M. François SCHMITT, membre suppléant
- Ville de Croissy-sur-Seine : Mme KATERINE NOEL, Deuxième Vice-présidente, Mme Françoise ANDRÉ
- Ville de Montesson : Mme Françoise FABRER, Mme Marie-Christine PERUCCA, membres titulaires,
- Ville du Vésinet : M. Didier GUEREMY, membres titulaire, M. Peter FELLBOM, membre suppléant
- Ville de Sartrouville : Mme LE DIVENACH membres suppléant

Étaient absents (membres titulaires) :

- Ville de Chatou : M. Olivier LASSAL
- Ville de Croissy-sur-Seine : Mme Geneviève POUZET
- Ville du Vésinet : Mme Salma BELOUAH, Mme Catherine LE ROUX
- Ville de Houilles : M. Benoît PARIS, Mme Isabelle LE LANN CONSTANS, Mme Céline PRIM
- Ville de Maisons-Laffitte : Mme Marie-Liesse SALIN, Mme Ingrid COUTANT et M. Arthur DEHAENE
- Ville de Sartrouville : Mme Emmanuelle AUBRUN. Mme Dolorès RODRIGUES, Mme Arlette LEBERT

Mme Françoise ANDRÉ est désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.



Le Comité syndical,
 Vu le Code général des collectivités territoriales,
 Vu la délibération n°19-18 en date du 20 juin 2019 relative à la modification des modalités des participations des communes aux compétences du Syndicat,
 Vu la délibération n°22-5 en date du 17 février 2022 relative aux modalités des participations des communes aux compétences du SIVOM de la Boucle pour la gérontologie,
 Vu la délibération n°23-05 en date du 06 avril 2023 adoptant le budget de l'exercice 2023,
 Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
 Après en avoir délibéré,
 Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Article unique : Fixe comme suit les participations des communes aux charges intercommunales pour l'exercice 2023 :

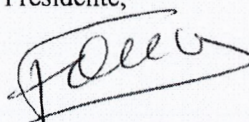
PARTICIPATIONS FISCALISEES			
COMMUNES	B.P. 2022	B.P. 2023	Observations sur principales dépenses
CARRIERES-SUR-SEINE 15 376 habitants / 2 élèves	386.66	306.39	
CHATOU 30 654 habitants 550 élèves / 37 places en crèches	429 252.01	472 807.61	Crèche PM : 440,5 K€ Voiries : 11,5 K€ Emprunts : 63,1 K€ Crèche APL : 41,6 K€ Lycée Alain : 21,2 K€ Frais généraux : 19,8 K€ Régul. Vocations : -123,7 K€
CROISSY-SUR-SEINE 10 367 habitants 204 élèves / 59 places en crèche	597 517.19	469 315.21	Crèche APL : 491,3 K€ Emprunts : 42,2 K€ Frais généraux : 18,6 K€ Lycée Alain : 7,8 K€ Régul. Vocations : -90,7 K€
LE VESINET 16 496 habitants 322 élèves / 20 places en crèche	242 416.34	252 907.79	Crèche PM : 275,3 K€ Emprunts : 28,7 K€ Lycée Alain : 12,4 K€ Frais généraux : 10,9 K€ Régul. Vocations : - 73,7 K€
MONTESSON 15 269 habitants 67 élèves / 8 places en crèche	82 115.10	97 647.60	Crèche PM : 110,1 K€ Voiries : 11,5 K€ Emprunts : 9,3 K€ Frais généraux : 4,6 K€ Lycée Alain : 2,6 K€ Régul. Vocations : - 40,3 K€
TOTAL 88 162 habitants 1 145 élèves / 124 places en crèches	1 351 687.30	1 292 984.60	Crèche PM : 825,9 K€ Crèche APL : 532,9 K€ Voiries : 23 K€ Emprunts : 143,5 K€ Lycée Alain : 44,1 K€ Frais généraux : 53,9 K€ Régul. Vocations : - 328,7 K€

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme le 1er juin 2023.

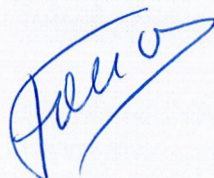
Certifié exécutoire compte tenu
 de la transmission en Sous-
 préfecture
 de Saint-Germain-en-Laye le
 et de la publication le
 La Présidente,

Huguette FOUCHÉ

La Présidente,



Huguette FOUCHÉ
 Premier Maire-adjoint de Montesson
 Conseillère régionale d'Île-de-France

REÇU EN PREFECTURE
 Le 19/06/2023
 Application agréée E.legalite.com

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA BOUCLE

23-15) - Reversement du FCTVA aux communes – Exercice 2023.

Nombre de membres : en exercice : 24 - présents : 14 - votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 1er juin, à douze heures, le Comité syndical, légalement convoqué le cinq mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à la mairie de Montesson sous la présidence de Mme Huguette FOUCHÉ, Présidente.

Étaient présents :

- Ville de Carrières-sur-Seine : Mme Marie-Ange DUSSOUS, Mme Agnès CONESA-ROUAT, Mme Aline LE GUILLOUX membres titulaires,
- Ville de Chatou : Mme Véronique CHANTEGRELET, Vice-présidente, Mme Dominique BAUD, membre titulaire, M.François SCHMITT, membre suppléant
- Ville de Croissy-Sur-Seine : Mme KATERINE NOEL, Deuxième Vice-présidente, Mme Françoise ANDRÉ
- Ville de Montesson : Mme Françoise FABRER, Mme Marie-Christine PERUCCA, membres titulaires,
- Ville du Vésinet : M. Didier GUEREMY, membres titulaire, M.Peter FELLBOM, membre suppléant
- Ville de Sartrouville : Mme LE DIVENACH membres suppléant

Étaient absents (membres titulaires) :

- Ville de Chatou : M.Olivier LASSAL
- Ville de Croissy-sur-Seine : Mme Geneviève POUZET
- Ville du Vésinet : Mme Salma BELOUAH, Mme Catherine LE ROUX
- Ville de Houilles : M.Benoît PARIS, Mme Isabelle LE LANN CONSTANS, Mme Céline PRIM
- Ville de Maisons-Laffitte : Mme Marie-Liesse SALIN, Mme Ingrid COUTANT et M. Arthur DEHAENE
- Ville de Sartrouville : Mme Emmanuelle AUBRUN. Mme Dolorès RODRIGUES, Mme Arlette LEBERT

Mme Françoise ANDRÉ est désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/06/2023

Application agréée E-lepaste.com

99_DE-073-247698535-20230601-23_15-05

Le Comité syndical,
 Vu le Code général des collectivités territoriales,
 Vu la délibération n°23-05 en date du 06 avril 2023 adoptant le budget de l'exercice 2023,
 Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
 Après en avoir délibéré,
 Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
 Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

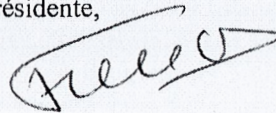
Article unique : Fixe comme suit le reversement du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) aux communes pour l'exercice 2023 :

COMMUNES	HABITANTS	Chemin de Cormeilles & chemin des Dames et voie poissonnière (fonct)	Crèche les petits maraîchers (Invst)	Crèche les petits maraîchers (Fonct)	Crèche A Pas de Loup (invst)	Crèche A Pas de Loup (fonct)	Frais Généraux	Total
CARRIERES	15 376						15	15
CHATOU	30 654	564	380	18	252	42	30	1 286
CROISSY	10 367				2 973	495	10	3 478
LE VESINET	16 496		238	11			16	265
MONTESSON	15 269	564	95	4			14	677
TOTAL	88 162	1 128	713	33	3 225	537	85	5 721

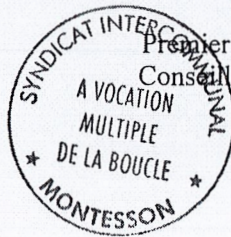
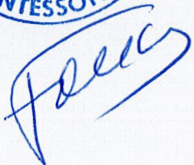
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme le 1er juin 2023.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 16/06/2023 et de sa publication le 16/06/2023.
 La Présidente,

La Présidente,



Hugette FOUCHÉ
 Premier Maire-adjoint de Montesson
 Conseillère régionale d'Île-de-France

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-076-247600535-20230601-23_15-DE